

Chapitre 9



Les trajectoires géographiques des Franciliens depuis leur départ de chez les parents*

*Nicolas Robette,
Catherine Bonvalet, Arnaud Bringé⁽¹⁾*

Contrairement au Royaume-Uni, le processus d'urbanisation de la France a connu un démarrage tardif et une évolution longtemps modérée (Dupâquier et Oldo, 1989). Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la concentration urbaine et la mobilité résidentielle se sont très nettement intensifiées sur le territoire français, la région parisienne étant la principale destinataire de ces mouvements de population (Fenouillet et Madinier, 1996). Dans ce contexte, les cinquante dernières années ont vu la région Île-de-France se transformer profondément, sous l'effet de plusieurs phénomènes : la rénovation de Paris, la densification des banlieues et la périurbanisation, qui s'étend au-delà des limites de la région. Ces bouleversements ont modifié la répartition de la population. Entre 1962 et 2007, la population de l'Île-de-France s'est accrue de 40 %, légèrement plus rapidement que celle de la population de la France métropolitaine (annexe 1). La répartition des habitants à l'intérieur de la région Île-de-France s'est, quant à elle, nettement modifiée : d'environ un tiers en 1962, le poids de Paris est inférieur à un cinquième en 2007, ce qui correspond à une baisse de 43 %.

■ 171

Ces évolutions sont en partie liées à la mise en place progressive d'un nouveau mode de vie en périphérie des villes, avec le développement des transports, de l'automobile et la déconcentration des emplois. Les ménages franciliens ont été « les acteurs essentiels de ce renversement de modèle urbain » (Berger, 2004). Dans les années 1970, après la construction des grands ensembles de la décennie précédente, l'habitat pavillonnaire explose à la périphérie des communes rurales, aux marges de l'agglomération parisienne, en un phénomène d'étalement urbain, qui se poursuit au cours de la période récente.

* Ce chapitre est en partie tiré d'un article publié dans le n° 11 de la revue *Temporalités* sur « Les parcours individuels dans leurs contextes » (Bonvalet et Bringé, 2010).

(1) Nous tenons à remercier tout particulièrement André Wielki et Aline Bohet pour la réalisation des graphiques.

Cette recherche a pour objectif d'étudier ces transformations urbaines, non plus à partir des données des recensements, mais à partir des trajectoires de mobilité résidentielle des enquêtés de *Biographies et entourage*. L'enquête a en effet collecté l'ensemble des logements occupés au moins un an (et leur localisation), de la naissance jusqu'au moment de l'enquête. On peut alors suivre toutes les migrations effectuées au cours du cycle de vie et analyser l'évolution de la répartition dans la région parisienne des générations nées entre 1930 et 1950. Seuls 39 % des enquêtés de la génération 1930-1950 présents en Île-de-France en 2000 sont Franciliens de naissance. Les autres, originaires de province (35 %) ou de l'étranger (24 %), sont arrivés plus tard (Beaufils et Bonvalet, 2006). La migration vers Paris a donc constitué, pour la plupart d'entre eux, un événement marquant de leur trajectoire, qu'elle se soit passée durant leur enfance ou à l'âge adulte. Leur histoire résidentielle présente la particularité de se situer à la charnière entre deux mondes : le monde rural du début du xx^e siècle qu'ils ont connu enfants et le monde global du xxi^e siècle auquel ils ont contribué.

La première partie aborde la diversité des trajectoires géographiques des enquêtés à partir du moment où ils ont quitté le domicile de leurs parents, puis nous essaierons dans un second temps de caractériser ces différences de trajectoires selon les populations concernées.

I ■ Les trajectoires géographiques des Franciliens : analyse des mouvements migratoires

À partir des années 1960, la population francilienne a bénéficié d'un élargissement considérable de la gamme des types de logements, notamment sous l'effet des politiques de logement ou d'urbanisme : appartements dans les grands ensembles, lotissements de maisons individuelles, logements réhabilités en location ou en co-propriété, nouveaux immeubles collectifs construits à Paris et en proche banlieue... Ces nombreuses opportunités ont engendré de grandes mobilités intra-urbaines, en particulier sous la forme d'un étalement urbain, ainsi qu'une diversification des parcours individuels, comme l'illustrent les trajectoires résidentielles des enquêtés de *Biographies et entourage* nés entre 1930 et 1950.

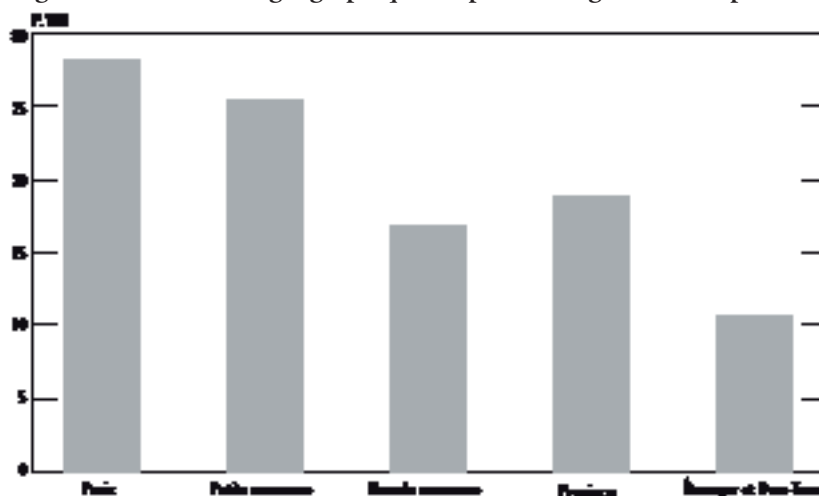
Afin de ne prendre en compte que les arbitrages de localisation effectués par les enquêtés à l'âge adulte, selon leurs parcours familial et résidentiel, on étudie les trajectoires géographiques à partir du premier logement indépendant (c'est-à-dire en dehors du domicile familial, mais pouvant être logé chez l'employeur). On constate alors une importante diversité (figure 1) : lorsqu'on retient 5 zones géographiques – Paris, petite couronne, grande couronne⁽²⁾, province, étranger/Dom-Tom – on obtient 457 formes de mobilités géographiques distinctes. Parmi les 2 822 enquêtés ayant décohabité :

(2) La petite couronne comprend les départements limitrophes de Paris, à savoir les départements 92, 93, 94, la grande couronne réunissant, quant à elle, les départements plus éloignés du 77, 78, 91 et 95.

28 % des Franciliens âgés de 50 à 70 ans ont commencé leur parcours de logement indépendant à Paris et 25 % en petite couronne. Les premières installations résidentielles sont légèrement plus nombreuses en province (19 %) qu'en grande couronne (17 %), l'étranger (ou les Dom-Tom) ne représentant que 11 % des enquêtés.

Certains enquêtés ayant décohabité sont restés longtemps dans la zone géographique de leur premier logement indépendant, tandis que d'autres en ont changé plus rapidement. On peut avoir une idée de ces différences en observant le nombre d'étapes géographiques⁽³⁾ après la décohabitation (**tableau 1**). Si celui-ci varie de 0 à 14, on observe toutefois une grande stabilité géographique : les trois quarts des enquêtés ont effectué au maximum trois changements de localisation.

Figure 1. Localisation géographique du premier logement indépendant



Champ : 2822 enquêtés ayant décohabité.
Source : enquête *Biographies et entourage*, Ined, 2011.

Tableau 1. Nombre d'étapes géographiques au cours de la vie adulte

Nombre d'étapes	%	% cumulé
0	0,3	0,3
1	30,0	30,3
2	29,6	59,9
3	16,7	76,5
4	11,7	88,3
5 et plus	11,7	94,5
Total	100,0	100,0

Champ : 2 822 enquêtés ayant décohabité.
Source : enquête *Biographies et entourage*, Ined, 2011.

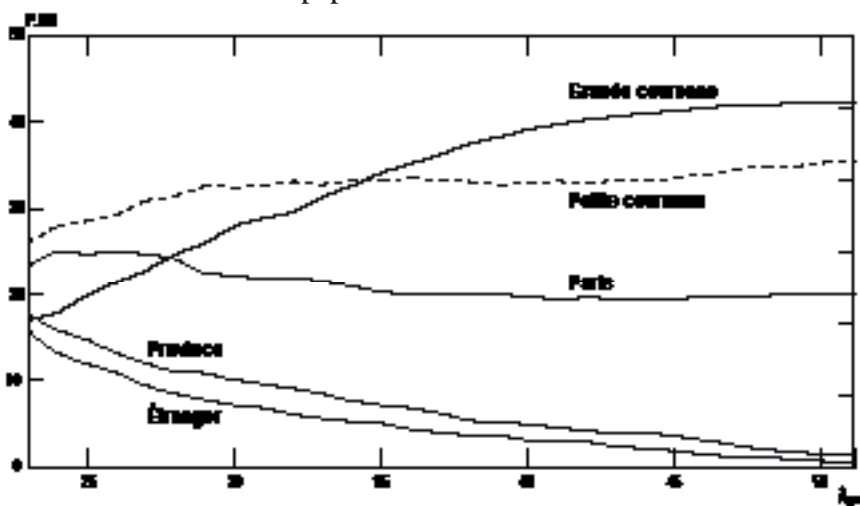
(3) Une nouvelle étape correspond à un changement de zone géographique, ces zones étant définies dans le paragraphe précédent.

Les changements de localisation apparaissent clairement dans la figure 2, représentant la répartition des localisations selon l'âge. L'âge à l'origine a été fixé à 23 ans, qui correspond à l'âge moyen à la décohabitation, tandis que 50 ans est l'âge maximal pour lequel on dispose d'informations pour l'ensemble des enquêtés (qui ont entre 50 et 70 ans au moment de l'enquête). Logiquement, la part de logements en province ou à l'étranger (ou dans les Dom-Tom) diminue régulièrement jusqu'à être presque nulle à 50 ans. Par ailleurs, à 23 ans, près du quart des enquêtés habitaient Paris. Cette proportion est légèrement différente de celle de la figure 1 car un certain nombre d'enquêtés n'ont pas encore décohabité et peuvent ainsi résider en province pour arriver plus tard à Paris dans leur premier logement indépendant. On observe d'ailleurs un léger accroissement de la proportion d'enquêtés vivant dans la capitale durant les premières années. Au-delà, cette proportion diminue faiblement puis reste stable aux environs de 20 % à partir de 35 ans. La proportion d'enquêtés vivant en petite couronne passe d'un peu plus du quart à environ 35 %, l'augmentation se concentrant principalement sur la période avant 30 ans, tandis que le poids de la grande couronne fait plus que doubler: il est de 17 % à 23 ans et de 42 % à 50 ans. Les changements de la répartition spatiale de la population résultent donc de deux mouvements concomitants: d'une part, une partie des provinciaux et étrangers s'installent directement en banlieue, et d'autre part, Paris au fil des années perd une partie de cette génération (mouvement centrifuge).

174 ■

Ces évolutions reflètent les changements urbains de l'Île-de-France. En effet, Paris a commencé à se dépeupler en 1921, la tendance s'accroissant nettement à partir de 1954. Aussi est-ce encore le cas dans les années 1960, lorsque la plupart des enquêtés ont quitté le foyer parental. En revanche, la

Figure 2. Évolution de la localisation géographique de la population entre 23 et 50 ans



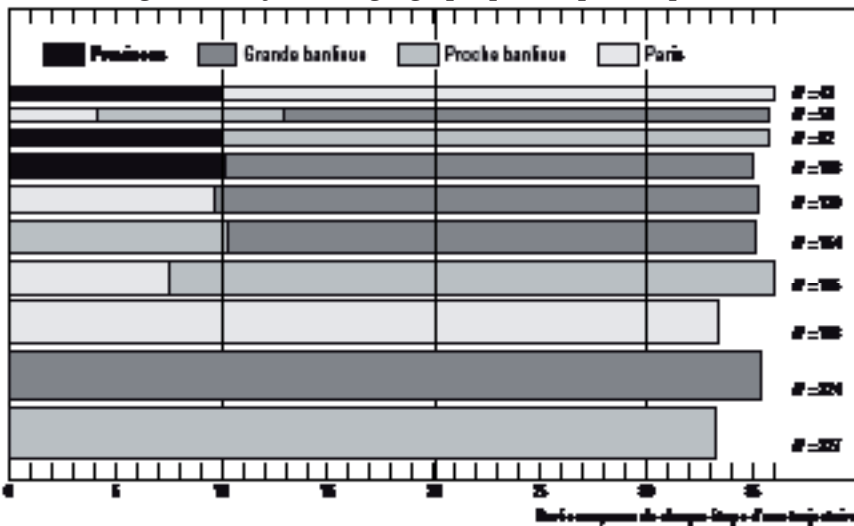
Champ: 2 822 enquêtés ayant décohabité.

Source: enquête *Biographies et entourage*, Ined, 2011.

population augmente fortement dans la petite couronne sous l'effet de la construction des grands ensembles⁽⁴⁾. La décennie suivante, cette politique est remise en question par la reprise des constructions de maisons individuelles. L'agglomération parisienne s'étend et apparaît alors un phénomène de périurbanisation, liée au développement des liaisons ferroviaires et à l'accession à la propriété encouragée par les pouvoirs publics. Les générations enquêtées font partie des pionniers de l'accession à la propriété en périurbain, dont le mode de vie diffère à la fois de celui du monde urbain et de celui du monde rural.

Ce processus de périurbanisation apparaît nettement dans la figure 3, qui s'intéresse aux trajectoires géographiques les plus représentées au sein de l'échantillon⁽⁵⁾, couvrant plus de la moitié des parcours des enquêtés (1 545). Ce graphique montre l'importance des trajectoires qui se sont effectuées dans la même zone géographique. En effet, les trois types de trajectoires les plus fréquents se sont entièrement déroulés en petite couronne (N = 327), en grande couronne (N = 324) ou à Paris (N = 198). Viennent ensuite les

Figure 3. Trajectoires géographiques les plus fréquentes



Note: la longueur des barres (axe des abscisses) correspond à la durée moyenne des trajectoires de chaque type. La proche banlieue correspond à la petite couronne et la grande banlieue à la grande couronne.

Lecture: 327 enquêtés ont une trajectoire géographique située intégralement en petite couronne, 155 ont commencé leur trajectoire à Paris avant de déménager en petite couronne, etc.

Champ: les 1 545 enquêtés ayant l'une des trajectoires les plus fréquentes.

Source: enquête *Biographies et entourage*, Ined, 2011.

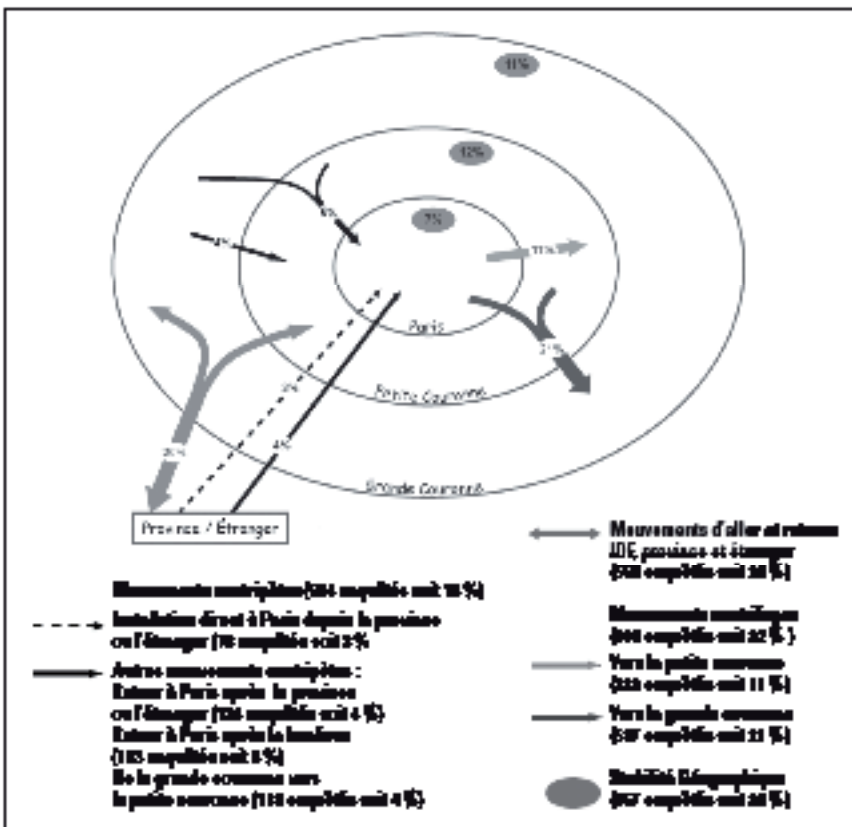
(4) Cela explique les écarts constatés avec l'enquête *Peuplement et dépeuplement de Paris*, menée en 1986 auprès de générations nées entre 1926 et 1935 (Bonvalet et Maison, 1993). D'après cette enquête, au milieu des années 1950, c'est-à-dire lorsque la majorité des enquêtés étaient déjà installés, Paris rassemblait encore 42 % des individus résidant en Île-de-France. Cette proportion n'est plus que de 32 % une décennie plus tard d'après l'enquête *Biographies et entourage*, ce qui traduit le début de la baisse de la population parisienne.

(5) Un changement de résidence au sein d'une aire géographique n'est pas comptabilisé, seul l'est celui qui s'accompagne d'un changement d'aire.

mobilités au sein de la région Île-de-France et les migrations des provinciaux vers l'agglomération parisienne.

Les résultats précédents ne rendent compte que de la moitié des trajectoires suivies par les Franciliens âgés de 50 à 70 ans, l'autre moitié est le fait d'individus ayant eu des parcours plus complexes avec de nombreux allers et retours que ce soit à l'intérieur ou hors de la région Île-de-France. Si l'on considère maintenant l'ensemble des enquêtés mais en ne retenant que les trois derniers changements d'aires géographiques (figure 4 et **tableau 2**), les mobilités intra-urbaines en Île-de-France se caractérisent depuis plusieurs années par plusieurs mouvements contradictoires. Le mouvement le plus important est centrifuge : 910 enquêtés (soit 32 % de l'ensemble des enquêtés) se sont éloignés du centre de l'agglomération au cours de leur dernière étape, 587 (21 %) pour s'installer en grande couronne – parmi eux, 201 Parisiens (7 %) qui sont partis directement en grande couronne – et 386 qui ont quitté la petite couronne pour la périphérie. Par ailleurs, 323 Parisiens (11 %) ont quitté la capitale pour s'implanter en petite couronne.

Figure 4. Mobilités intra-urbaines en Île-de-France



Champ : 2 830 enquêtés.

Source : enquête *Biographies et entourage*, Ined, 2011.

Le deuxième mouvement géographique correspond à l'enracinement dans la même zone géographique : 857 enquêtés (30 %) sont restés stables d'un point de vue spatial : 327 (12 %) en petite couronne, 324 (11 %) en grande couronne, 198 (7 %) à Paris, et 8 n'ont jamais décohabité. Quant au retour au centre de l'agglomération, il concerne 302 enquêtés, soit 11 % de l'ensemble de Franciliens âgés de 50 à 70 ans : 119 enquêtés (4 %) ont quitté la grande banlieue pour habiter la petite banlieue et 183 individus (6 %) ont effectué un retour à Paris. Si on ajoute les 124 ménages franciliens qui après une étape résidentielle en province ou à l'étranger s'installent directement à Paris, on obtient le pourcentage de 10 % de retour à Paris. Toutes les autres trajectoires (559 enquêtés soit 20 %) comportent des allers et retours entre

Tableau 2. Mobilités intra-urbaines en Île-de-France

Mobilités géographiques	Effectifs	%
<i>Mouvements centrifuges</i>	910	32
Vers grande couronne	587	21
Vers petite couronne	323	11
<i>Mouvements centripètes</i>	302	11
Vers petite couronne	119	4
Vers Paris	183	6
<i>Mouvements comprenant allers et retours Île-de-France-province-étranger</i>	761	27
Dont dernier déplacement vers Paris	202	7
<i>Stabilité géographique</i>	857	30
Dont Paris	198	7
Dont petite banlieue	327	12
Dont grande banlieue	324	11
Jamais décohabité	8	0
Total	2830	100

Source: enquête *Biographies et entourage*, Ined, 2001.
Champ: 2 830 enquêtés.

■ 177

Tableau 3. Enquêtés ayant vécu dans les différentes régions au cours de la vie adulte, selon l'origine (%)

	Paris	Petite couronne	Grande couronne	Province	Étranger	Effectif
Nés à Paris	56	65	45	17	11	541
Nés en petite couronne	38	71	44	13	7	315
Nés en grande couronne	24	29	84	12	8	266
Nés en province	53	57	56	49	19	1 065
Nés à l'étranger ou dans les Dom-Tom	51	61	47	24	43	643
Ensemble	49	58	53	30	21	2 830

Champ: 2 830 enquêtés.
Lecture: Par exemple, 65 % des enquêtés nés à Paris ont vécu au moins 1 an en petite couronne après avoir quitté le domicile parental.
Source: enquête *Biographies et entourage*, Ined, 2001.

la région Île-de-France et la province ou l'étranger. Le **tableau 2** détaille les effectifs concernés par ces différentes mobilités.

Le **tableau 3** montre que contrairement au schéma classique qui ferait passer l'ensemble des ménages par Paris, seulement près de la moitié des enquêtés ont vécu un moment dans la capitale : de grandes différences peuvent être observées. Si la majorité des Parisiens de naissance et les migrants provinciaux et étrangers ont séjourné à Paris, les habitants de la banlieue au contraire sont beaucoup moins nombreux à avoir habité Paris à l'âge adulte : 38 % des enquêtés nés en petite couronne et 24 % en grande couronne. Cela confirme les mouvements centrifuges et les mobilités à l'intérieur d'une même zone géographique hors de Paris.

Ces résultats traduisent les mobilités que les générations nées entre 1930 et 1950 ont connues au cours des quarante dernières années. Ils confirment le mouvement centrifuge avec notamment le processus de périurbanisation, mais révèlent également un phénomène de stabilité à l'intérieur d'une même zone géographique. Quant au retour au centre, il reste très minoritaire avec 6 % de retour à Paris. Reste à savoir quelles sont les personnes qui effectuent ce parcours et si elles sont porteuses de comportements spécifiques.

Dans cette partie, les changements géographiques n'ont pas pu être appréhendés dans leur ensemble en raison de la complexité des cheminements entre Paris et sa banlieue, la région Île-de-France et la province ou l'étranger. Dans un cas, nous n'avons retenu que les 10 premières trajectoires, dans l'autre, les trois dernières mobilités. Par ailleurs, ces résultats ne nous permettent pas de qualifier les trajectoires et de mettre en évidence la spécificité de certaines trajectoires en fonction du type de population, comme nous allons tenter de le faire dans un second temps.

178 ■

II ■ Des trajectoires géographiques diversifiées selon les populations

Une analyse plus approfondie des trajectoires géographiques devrait permettre de dépasser la simple description en tenant compte de caractéristiques classiques (catégories socioprofessionnelles, état matrimonial...) mais aussi de plusieurs variables qui se sont révélées pertinentes lors d'exploitations quantitatives ou qualitatives (Bonvalet, 1998). Il s'agit en particulier du lieu de naissance, des deux derniers statuts d'occupation de la trajectoire résidentielle, de la possession d'une résidence secondaire et de l'histoire familiale de l'enquêté.

1. *Le choix de l'analyse harmonique quantitative*

Lorsque l'on souhaite caractériser les trajectoires géographiques individuelles à la fois par la période au cours de laquelle s'opère chaque transition d'une étape à une autre, la durée et la succession des étapes observées, le nombre de trajectoires possibles devient rapidement très élevé : les parcours

individuels apparaissent très hétérogènes. Il existe pourtant des régularités, certaines trajectoires non identiques masquant en réalité un parcours similaire sur l'ensemble de la période. On a donc utilisé une méthode statistique permettant de prendre en compte l'ensemble des trajectoires, d'en faire une classification et ensuite d'analyser les trajectoires-types obtenues : l'analyse harmonique qualitative⁽⁶⁾. Introduite par Saporta (1981) et Deville (1982), elle applique des techniques d'analyse de données (analyse factorielle et classification) à des trajectoires individuelles. L'objectif est de classer l'ensemble des trajectoires géographiques de la population enquêtée selon leur degré de similarité afin d'en réaliser une typologie. Cela est rendu possible par les techniques d'analyse factorielle et de classification, mais nécessite au préalable de coder les trajectoires individuelles de manière adaptée. Le principe de l'analyse harmonique qualitative consiste à découper la période d'observation (ici 23-50 ans) en sous-périodes et de mesurer, pour chacun des individus et chacune des sous-périodes, la proportion du temps passé dans chacun des états (Paris, grande couronne, petite couronne, province, Dom-Tom et étranger)⁽⁷⁾. Les variables ainsi créées sont alors soumises à une analyse factorielle des correspondances, puis à une classification ascendante hiérarchique (voir annexe 2). L'un des principaux avantages de cette méthode est qu'elle permet, en jouant sur les durées des différentes sous-périodes, de donner plus d'importance aux moments de la trajectoire pendant lesquels la densité d'événements est la plus forte. Dans le cas des trajectoires géographiques, on prend ainsi acte du fait que les migrations ont le plus souvent lieu dans la première partie de la vie adulte.

■ 179

2. Quatre types de mobilité

Les résultats de l'analyse harmonique aboutissent à une partition en 14 classes : on obtient donc une typologie composée de 14 trajectoires-type (tableau 4). Les deux grandes caractéristiques des trajectoires intégrées par l'analyse harmonique, la durée et les transitions, se retrouvent dans les principaux facteurs différenciant ces classes. On peut en effet distinguer 4 groupes de trajectoires géographiques, selon leur articulation entre lieu de départ et lieu d'arrivée, le calendrier de la migration intervenant dans un second temps pour différencier certaines classes :

- *Un premier groupe (classes 1 à 3) sera constitué de 3 classes d'individus dont la trajectoire géographique est majoritairement stable au sein de l'Île-de-France (à Paris, en petite et en grande couronne – voir figure 5). Il regroupe la majeure partie des enquêtés (52,4 %) (8).*

(6) Pour une application récente à des carrières professionnelles, voir Robette et Thibault, 2008. D'autres applications peuvent être trouvées dans Degenne *et al.*, 1995 et Barbary et Pinzon Sarmiento, 1998.

(7) Ce que O. Barbary définit comme une densité de présence des individus.

(8) On notera que ce premier groupe diffère des chiffres du tableau 2. Dans un cas, on trouve 52,4 % de trajectoires stables contre 30 dans l'autre. Cette différence s'explique par le fait que, dans l'analyse harmonique, en introduisant la durée on prend en compte parmi les stables des trajectoires quasi stables. Par exemple un enquêté ayant effectué deux changements géographiques et qui aura passé trois ans à Paris puis 30 ans en petite couronne sera considéré comme stable en petite couronne alors que dans le graphique 4 et tableau 2 sa trajectoire est comptabilisée dans les mouvements centrifuges.

- Un second groupe sera constitué de 4 classes de trajectoires situées intégralement en Île-de-France, mais impliquant tout de même un changement de zone (18,3 %) : centripète - de la grande couronne vers

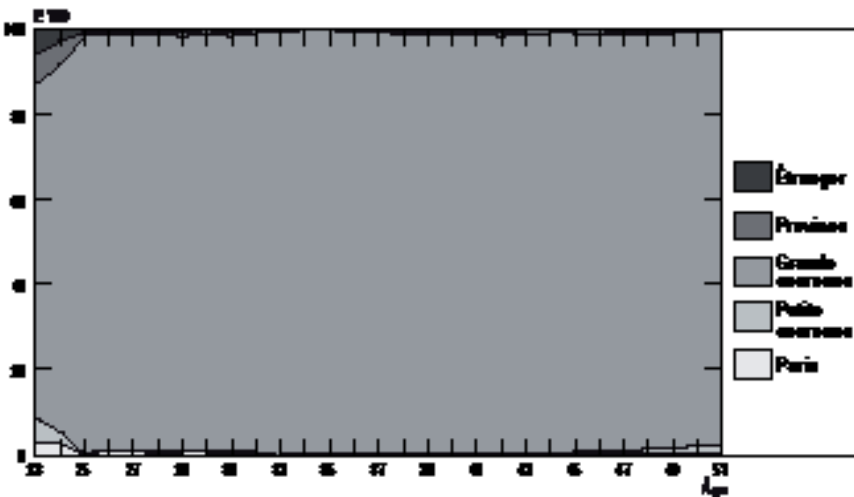
Tableau 4. Typologie des trajectoires géographiques

Classe	Trajectoire-type			Effectif	%	Trajectoires regroupées pour analyses
	de	à	Âge médian à la migration			
1	Paris	Paris	-	474	16,7	Classe Paris
2	PC	PC	-	562	19,9	Classe PC
3	GC	GC	-	447	15,8	Classe GC
4	GC	PC	30 ans	92	3,3	Classe PCGC
5	Paris	PC	29 ans	156	5,5	Classe Paban
6	Paris	GC	28 ans	116	4,1	Classe Paban
7	PC	GC	29 ans	154	5,4	Classe PCGC
8	Étranger	IdF	28 ans	199	7,0	Classe Etg
9	Étranger	IdF	38 ans	148	5,2	Classe Etg
10	Province	PC	27 ans	73	2,6	Classe Prov1
11	Province	GC	27 ans	99	3,5	Classe Prov1
12	Province	IdF	38 ans	228	8,1	Classe Prov2
13	IdF	IdF <i>via</i> etg	37-42 ans	30	1,1	Classe Idfaut
14	IdF	IdF <i>via</i> prov.	34-43 ans	52	1,8	Classe Idfaut
Total				2830	100,0	

Champ: 2 830 enquêtés.
Source: enquête *Biographies et entourage*, Ined, 2011.

180 ▀

Figure 5. Trajectoires géographiques stables en grande couronne (classe 3)



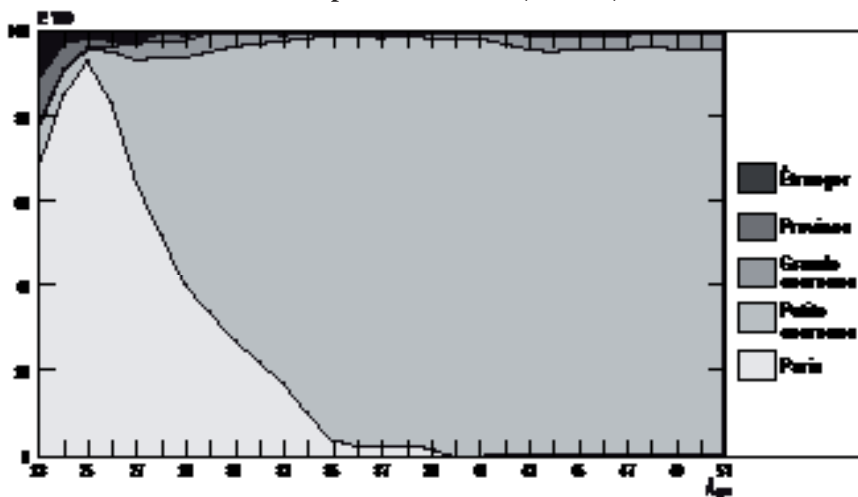
Lecture: à 23 ans, environ 80 % des individus de cette classe vivent en grande couronne; 2 ans plus tard, cette proportion approche les 100 %.

Source ?

la petite couronne (classe 4) - ou centrifuge - de Paris vers la petite couronne (classe 5, voir figure 6) ou la grande couronne (classe 6) et de la petite couronne vers la grande couronne (classe 7).

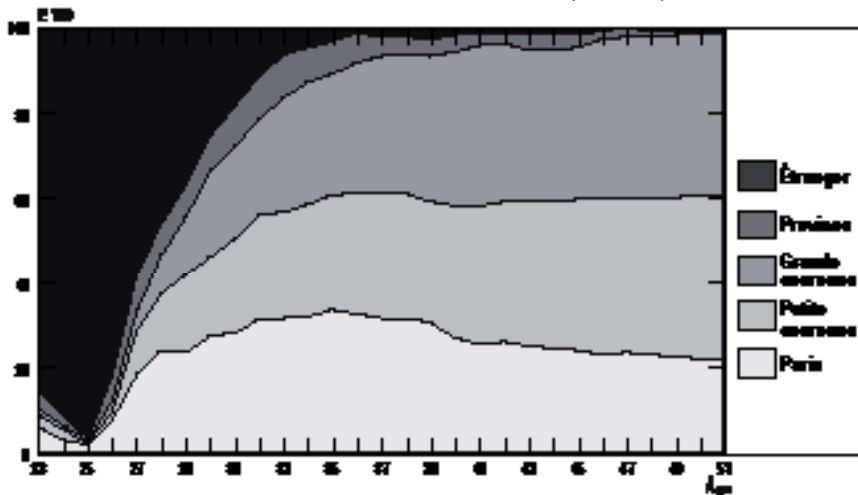
- *Un troisième groupe agrège 4 autres classes rassemblant des trajectoires géographiques dirigées vers l'Île-de-France (26,4 % des individus), qui se singularisent par leur lieu d'origine (province ou étranger) ou la période de migration (en début ou en fin de trajectoire). Par exemple, les classes 8 et 9 impliquent un mouvement de l'étranger vers l'Île-de-*

Figure 6. Trajectoires géographiques de Paris vers la petite couronne (classe 5)



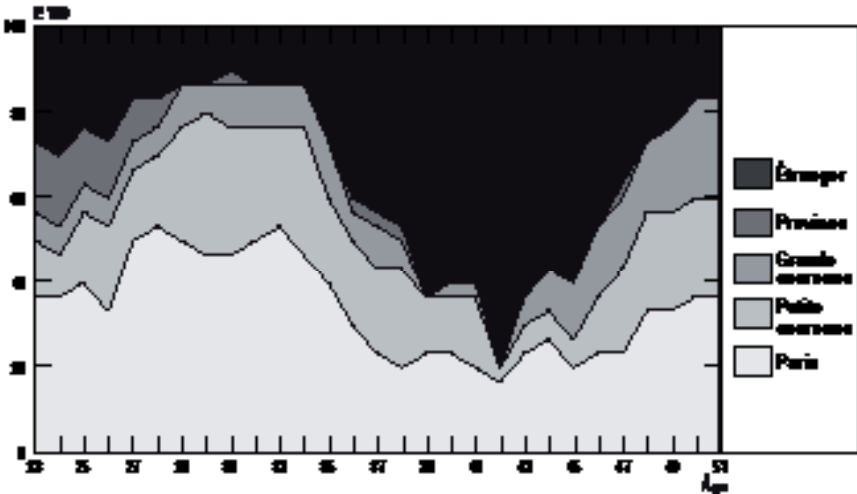
Lecture: à 23 ans, environ 70 % des individus de cette classe vivent à Paris, ils sont plus de 90 % 2 ans plus tard; cette proportion baisse ensuite de manière continue jusqu'à 35 ans, âge auquel la quasi-totalité des individus de la classe vivent en petite couronne.

Figure 7. Trajectoires géographiques de l'étranger vers l'Île-de-France vers 28 ans (classe 8)



Sources ?

Figure 8. Trajectoires géographiques en Île-de-France avec passage à l'étranger (classe 13)*



* Les chronogrammes des autres classes de la typologie sont présentés en annexe 2.

Source ?

France, mais dans la première (voir figure 7) l'âge médian à la migration est de 28 ans alors qu'il est de 38 ans dans la seconde. De même, dans les classes 10 et 11, la migration – respectivement vers la grande couronne ou la petite couronne – a lieu plus tôt que dans la classe 12.

- Enfin, les deux dernières classes correspondent à des trajectoires géographiques instables (2,9 %) : elles débutent et s'achèvent en Île-de-France, mais incluent un ou plusieurs passages par la province (classe 13) ou l'étranger (classe 14).

Les trajectoires-type présentées ici permettent d'identifier des régularités au sein de la diversité des trajectoires individuelles. Cela n'exclut pas cependant une certaine hétérogénéité au sein de chaque classe. Par exemple, certains individus de la classe 6 peuvent ainsi avoir migré de Paris en grande couronne à un autre âge qu'à 29 ans, ou avoir connu une ou plusieurs courtes étapes intermédiaires en petite couronne. Par ailleurs, cette classification fait apparaître des classes stables, d'effectifs différents des analyses descriptives qui la précèdent. Ainsi la classe 2, caractérisée par une stabilité en petite couronne, est constituée d'un effectif de 562 individus (tableau 4), contre 327 précédemment (tableau 2). Cette différence s'explique par le fait que seuls 60 % des enquêtés de la classe 2 ont passé l'intégralité de leur trajectoire en petite couronne. Mais parmi les 40 % restant, la petite couronne constitue toutefois la localisation principale, ce qui justifie leur affectation à cette classe par l'analyse harmonique. En effet, plus de trois quarts des individus de la classe 2 ont passé au moins 90 % de leur trajectoire géographique en petite couronne. La prise en compte de la durée permet ainsi de regrouper des itinéraires similaires et de faciliter l'analyse de l'ensemble des trajectoires en identifiant des parcours-types.

3. Une classification de la mobilité des Franciliens

Pour la suite des analyses, une typologie en 9 classes⁽⁹⁾ a finalement été utilisée, dont la correspondance avec la typologie initiale figure dans le **tableau 4**, et qui matérialise en plus la constitution des 4 types de mobilité antérieurement décrits. Ces regroupements ont été opérés dans le but de pallier la faiblesse des effectifs de certaines classes, qui aurait pu nuire à la significativité des facteurs explicatifs. Pour faciliter la lecture de ces classes regroupées, un nom leur a été attribué au **tableau 4**, qui résume le parcours effectué par les individus de ces différentes classes. À noter que parmi les parcours débutés en province, une distinction a été conservée selon que les individus sont arrivés tardivement ou non en région parisienne, car ces deux populations ont des parcours plutôt spécifiques.

a. Classe « Paris »

Lorsque la trajectoire se situe majoritairement à Paris, les individus sont plus souvent nés à Paris (29 % d'entre eux contre 19 % de l'ensemble des enquêtés) ou ont résidé à l'âge de 15 ans à Paris intra-muros (36 % *vs* 16 %), seuls (13 % *vs* 10 %), sans enfant (34 % *vs* 16 %), et locataires 52 % *vs* 41 %). Ce sont plus fréquemment des cadres supérieurs, de père cadre. Il est à noter que 22 % des personnes enquêtées vivant seules se retrouvent dans cette classe.

b. Classes « petite couronne » et « grande couronne »

Les autres enquêtés, classes qui seront appelées « PC » et « GC », dont la trajectoire est stable en région parisienne (hors Paris) ont quelques caractéristiques similaires : ils ont vécu pour une majorité d'entre eux en région parisienne à l'âge de 15 ans (53 % pour ceux ayant effectué tout leur parcours en petite couronne, 58 % pour ceux ayant effectué un parcours en grande couronne, contre 32 % seulement pour l'ensemble des enquêtés ; ils sont peu diplômés (55 % de ceux en petite couronne et 63 % en grande couronne ont au plus le bac contre 45 % dans l'ensemble des enquêtés), issus de milieu ouvrier (38 et 39 % contre 29 % pour l'ensemble des enquêtés), et ayant une plus faible mobilité résidentielle (35 % d'entre eux auront connu moins de 6 logements indépendants sur la période étudiée, contre 24 % pour l'ensemble des enquêtés). Parmi eux, ceux ayant une trajectoire en grande couronne se distinguent par un moindre taux de possession d'une résidence secondaire (30 % contre 40 % pour l'ensemble de la population étudiée), et sont surtout issus de la génération 1940-1945 (43 % contre 37 % pour l'ensemble des enquêtés).

(9) Pour déterminer les modalités des variables nominales caractéristiques de chaque classe (et donc faisant l'objet d'une sous-représentation ou surreprésentation dans la classe par rapport à l'ensemble de la population étudiée), des valeurs-tests ont été calculées systématiquement. On pourra se reporter à l'ouvrage de Lebart, Morineau et Piron (2000) pour une description de l'utilisation de ces valeurs-tests.

c. Classe « Étranger »

Les enquêtés dont la trajectoire commence à l'étranger (classe « Etg »), sont évidemment des personnes très majoritairement nées à l'étranger (73 % des individus de la classe, contre 23 % de l'ensemble des enquêtés), ou y ayant vécu à l'âge de 15 ans (73 % *vs* 19 %), plus souvent ouvriers (17 % *vs* 10 %), sans diplôme (24 % *vs* 11 %), locataires (53 % *vs* 41 %), avec plus de deux enfants (49 % *vs* 32 %). Leur parcours résidentiel se caractérise par un nombre important de logements (plus de 10 logements pour 28 % des personnes de cette classe contre 20 % pour l'ensemble des enquêtés).

d. Classes « Province »

Parmi les individus appartenant aux classes (dites « Prov1 » et « Prov2 »), dont la trajectoire commence en province pour s'achever en Île-de-France, les enquêtés qui ont migré après 30 ans sont plus souvent des cadres supérieurs (35 % *vs* 24 % pour l'ensemble des enquêtés), avec 3 enfants ou plus (42 % *vs* 32 %), de père cadre (23 % *vs* 16 %), avec une mobilité résidentielle importante (51 % déclarent plus de 10 résidences sur la période contre 20 % pour l'ensemble des enquêtés), et vivant un peu plus en location (49 % *vs* 41 %).

Les individus ayant migré avant 30 ans sont en revanche plus fréquemment des propriétaires accédant (52 % *vs* 42 % pour l'ensemble des enquêtés), vivant en couple avec un ou plusieurs enfants (64 % *vs* 54 %).

184 ■

d. Classes « Paris-Banlieue », « Petite couronne », « Grande couronne »

On retrouve des profils similaires au profil précédent parmi les enquêtés dont la trajectoire s'oriente de Paris vers la petite ou la grande couronne (classes appelées « Paban », « PC » et « GC »), et dans une moindre mesure parmi ceux dont la trajectoire se caractérise par une migration de la petite vers la grande couronne ou inversement.

Ainsi pour les enquêtés migrant principalement entre petite et grande couronne, on retrouve un nombre important de propriétaires accédants (57 % *vs* 42 % dans l'ensemble de la population), en couple avec enfants, mais on trouve aussi plus de personnes vivant en famille monoparentale à 50 ans (12 % contre 7 % dans l'ensemble de la population). Ces enquêtés sont peu diplômés (54 % ont un diplôme inférieur au bac *vs* 44 %).

e. Classe « autre Île-de-France »

Enfin, les enquêtés dont la trajectoire commence et s'achève en Île-de-France avec une ou plusieurs étapes importantes en province ou à l'étranger sont souvent des diplômés (44 % contre 26 % pour l'ensemble des enquêtés), cadres supérieurs (39 % *vs* 24 %), de père cadre (30 % *vs* 16 %) et ayant connu une forte mobilité résidentielle (57 % *vs* 20 % ont connu plus de 10 étapes résidentielles).

III ■ Transformations sociales de l'espace francilien

1. La gentrification de Paris

Cette typologie en 9 classes n'est compréhensible qu'en référence au phénomène de polarisation sociale, notamment la gentrification, qui s'est développé dans la région Île-de-France depuis les années 1970-1980. De nombreuses études ont montré qu'à côté de la périurbanisation, dynamique urbaine qui semble se poursuivre pour la région Île-de-France ont émergé d'autres formes d'évolution, notamment les processus de gentrification visibles dans les grandes villes « au point qu'aujourd'hui la gentrification est reconnue comme un élément saillant de la transformation des centres urbains » (Smith, 1999). Au départ, le terme *gentrification* a été utilisé par Ruth Glass en 1963 pour décrire le processus d'arrivée des classes moyennes qui se sont installées dans des quartiers dévalorisés à Londres, au lieu d'investir les banlieues et les périphéries selon le modèle dominant d'urbanisation. Si l'ensemble des travaux reconnaissent, d'après Catherine Bidou, que la gentrification est essentiellement le fait des villes anglo-saxonnes, estimant que les villes européennes et latines ont toujours abrité des quartiers bourgeois en centre-ville, les recherches en France, aussi bien qualitatives (Chalvon-Demersay, 1984 ; Bidou, 1984 ; Authier, 1993), que quantitatives (Chenu et Tabard, 1993 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 2004) ont mis en évidence que les grandes villes connaissent des transformations sociales se référant plutôt au phénomène d'embourgeoisement (Preteceille, 2007).

■ 185

À l'origine, le mot « embourgeoisement » décrivait les changements survenus à la suite de la désindustrialisation des quartiers, par lesquels les nouveaux arrivants issus des classes moyennes remplaçaient les habitants issus des classes laborieuses. Pourtant, ces changements sont allés au-delà de simples mouvements de population et se accompagnés de transformations radicales des quartiers tant du point de vue social qu'architectural. L'embourgeoisement est un concept théorique important qui analyse la mobilité sociale comme « un processus impliquant un changement de la population de telle manière que les nouveaux arrivants sont d'un niveau socioéconomique supérieur aux anciens habitants qui va de pair avec un changement » (Clark, 2005, p. 258).

Plus récemment, la gentrification a pris un autre sens et évoque en particulier les relations tissées entre les personnes et les lieux habités. Ce processus d'embourgeoisement ou de gentrification a fait l'objet de beaucoup de débats et récemment d'évaluations critiques (Bidou, 1984 ; Ley 1996 ; Butler 1997 ; Ascher, 1998, Hamnet, 2003 ; Authier 2004 ; Préteceille, 2007).

Dans leur livre *Sociologie de Paris*, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot décrivent bien ce processus qui a transformé la capitale. En 1962, les cadres supérieurs et professions libérales représentaient 4 % de la population active en France et 9,6 % à Paris. Ces chiffres, qui s'élevaient en 1999 respectivement à 12 % et 35,3 %, illustrent bien la surreprésentation des cadres à Paris. Mais comme le précisent les auteurs, ce phénomène d'embourgeoisement

n'est pas le fait des beaux quartiers où les cadres étaient déjà très présents en 1962 ; il est lié à leur arrivée dans les quartiers autrefois populaires du centre et de l'Est de Paris (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2004).

Un indicateur permet de prendre bien la mesure de ce processus : le rapport entre le pourcentage de cadres supérieurs le pourcentage d'ouvriers par arrondissement. Il traduit le poids de la présence des ménages cadres dans la commune par rapport à celles des ménages ouvriers. Pour l'ensemble des arrondissements, ce ratio passe de 0,4 à 3,4 de 1962 à 1999 (soit environ 3 fois plus de cadres que d'ouvriers dans la capitale). Aussi n'est-il pas surprenant d'observer que la « classe Paris » comprend plus fréquemment des cadres supérieurs dont le père était lui-même cadre. Cet enracinement social leur a permis de se maintenir dans la capitale même mariés, alors que parmi les autres classes sociales, seuls les célibataires et divorcés, à savoir les personnes seules, auront plus de chance de vivre à Paris.

Les autres classes sociales originaires de la région ou les cadres supérieurs en ascension sociale ont été contraints, en raison du prix de l'immobilier, de partir en petite couronne ou grande couronne. Ce choix de la banlieue s'est opéré le plus souvent à l'occasion de l'achat du logement après la constitution de la famille, expliquant ainsi la plus forte proportion d'accédants à la propriété et des couples avec enfants dans les classes « Paban » et « PCGC ».

2. Un phénomène qui touche aussi la banlieue

186 ■

Toutefois, Paris n'est pas la seule commune à se gentrifier, la capitale entraîne dans son sillage les petite et grande couronnes : en effet un certain nombre de cadres notamment, de cadres moyens souvent originaires de la province vont s'installer dans des communes proches de la capitale comme Montrouge (Bonvalet et Ogg, 2009), Montreuil (Authier *et al.*, 2004), où les prix des logements sont restés abordables par rapport à ceux de Paris intramuros. Cette installation des cadres en banlieue, notamment de cadres moyens, est liée à l'attrait de la maison individuelle qui ne se dément pas, renforçant ainsi la polarisation sociale des communes de la région Île-de-France. Habités à vivre dans une maison, les cadres ayant vécu en province choisissent plus fréquemment ce type d'habitat situé hors de la grande ville, parfois très éloigné du centre urbain. Ils se retrouvent ainsi dans les classes « Prov1 et « Prov2 ». Ils se différencient ainsi des autres habitants des petite et grande couronnes dont la trajectoire a été stable, ces derniers, plus souvent ouvriers et moins diplômés se retrouvent dans les classes « PC » et « GC ».

Ces phénomènes d'ancrage et de mobilité ne sont pas sans effet sur l'évolution sociale de la région. En effet, Martine Berger souligne que « la diffusion des cadres supérieurs et moyens – voire des employés – dans les différentes communes périurbaines s'accompagne d'une extension aux communes rurales de processus de ségrégation résidentielle entre classes aisées et couches modestes, jusque-là spécifique aux communes des tissus

urbains » (Berger, 2004, p. 72). Ces phénomènes expliquent l'évolution du rapport cadres/ouvriers. Il passe de 1962 à 1999 de 0,20 à 0,96 en petite couronne et de 0,18 à 0,90 en grande couronne. Même si l'on est loin d'atteindre le ratio de Paris (3,4), le processus de gentrification touche bien certaines communes de la banlieue et de la grande banlieue. Les processus de polarisation ont entraîné de la part des ménages des stratégies d'évitement entre groupes socioprofessionnels, les lotissements se spécialisant en lotissements ouvriers, employés, cadres supérieurs et moyens.

Les résultats de ces analyses permettent de suivre conjointement deux phénomènes qui interagissent l'un avec l'autre. D'un côté, les choix que les ménages ont effectués en matière de localisation ont contribué à transformer l'espace urbain dans le sens d'une plus grande polarisation sociale. De l'autre, la spécialisation sociale des espaces a été renforcée par le tri urbain qui s'est opéré au cours des années, par le jeu des partants et des arrivants. Les cadres ont cherché à rester dans des communes aisées (d'où la majorité de trajectoires stables) que ce soit à Paris pour ceux qui privilégiaient avant tout la centralité et l'accessibilité ou dans les communes aisées de l'Ouest parisien pour ceux qui restaient attachés aux valeurs familiales et à l'environnement moins urbain. Ces derniers ont pu acquérir un logement dans des quartiers qui se valorisaient quitte à en restreindre la taille ou sont restés locataires, l'essentiel étant de faire correspondre leur position résidentielle à leur position sociale. La loi de l'offre et de la demande à travers l'augmentation des prix a conduit nombre de couples appartenant aux classes moins favorisées à s'éloigner de plus en plus loin du centre de l'agglomération pour acheter une maison. Ainsi le choix de devenir propriétaire s'est-il traduit par des parcours centrifuges de Paris vers la banlieue.

■ 187

Conclusion

Les trajectoires géographiques de ces générations, au cours de la seconde moitié du xx^e siècle, témoignent des grands moments de l'urbanisation francilienne avec notamment le phénomène de la périurbanisation et de la gentrification. Trois grandes tendances se dégagent : un mouvement centrifuge qui éloigne les Franciliens du centre de l'agglomération, une certaine stabilité dans la zone géographique où l'on s'est implanté en Île-de-France, dénotant un attachement à Paris et un enracinement en banlieue et, dans une moindre proportion, un certain retour au centre de l'agglomération. À l'intérieur de chaque zone géographique et *a fortiori* à l'intérieur de la région Île-de-France, les enquêtés ont effectué des choix de localisation en fonction de l'évolution de leur position dans l'échelle sociale au cours de leur vie : ils ont cherché à faire correspondre leur position résidentielle à leur position sociale en allant habiter ou en restant dans des communes regroupant leurs pairs. Certains ont initié des mouvements urbains comme les pionniers de la périurbanisation ou encore les pionniers de la gentrification. Dans ce cas, ces mobilités ont été permises par les acteurs locaux et nationaux qui ont alors adapté l'offre de logements et d'infrastructures (transports, écoles...).

Dans d'autres cas, les mobilités ont été le résultat d'une politique de déconcentration urbaine de l'agglomération comme la construction des villes nouvelles. En effectuant des choix de localisation, les ménages ont contribué à faire évoluer ou à accentuer le marquage social des communes. Ce phénomène que les collectivités locales et les politiques urbaines ont accompagné, voire favorisé par la construction de lotissements ou immeubles destinés à une population spécifique, a renforcé la sélection des nouveaux arrivants et s'est traduit par une spécialisation croissante des aires de résidence au cours de la période 1960-2000. Certaines communes possédant des ressources propres (bon réseau de transports, écoles recherchées...) ont pu ainsi attirer de nouveaux ménages et renouveler leur peuplement (arrondissements centraux de Paris, communes rurales situées dans le périurbain); d'autres, moins valorisées, ont vu partir leurs habitants issus des classes moyennes et arriver ou se maintenir des ménages fragilisés. Si ces résultats ont permis d'approfondir l'étude des mouvements résidentiels, d'autres éléments mériteraient d'être intégrés dans l'analyse, comme l'évolution sociale des communes qui permettrait d'intégrer la diversité des zones géographiques de Paris, petite couronne, grande couronne.

ANNEXE 1

Évolution de la population à Paris et en Île-de-France entre 1962 et 2007

Localisation	Effectif								Évolution 1962-2007 (%)
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2007	
Paris	2 790 091	2 590 771	2 299 830	2 176 243	2 152 423	2 125 246	2 193 030	2 193 030	- 21
Petite couronne	3 440 491	3 832 544	3 976 770	3 904 995	3 988 393	4 038 992	4 349 640	4 349 640	+ 26
Grande couronne	2 239 433	2 825 316	3 601 965	3 991 821	4 519 738	4 787 773	5 056 196	5 056 196	+ 126
Île-de-France	8 470 015	9 248 631	9 878 565	10 073 059	10 660 554	10 952 011	11 598 866	11 598 866	+ 40
France métropolitaine	46 425 394	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	61 800 000	61 800 000	+ 33
Rapport	Pourcentage								
Île-de-France/France	18,2	18,6	18,8	18,5	18,8	18,7	18,8	18,8	+ 3
Paris/Île-de-France	32,9	28,0	23,3	21,6	20,2	19,4	18,9	18,9	- 43

Source: recensements de la population, Insee.

ANNEXE 2

L'analyse harmonique qualitative

Codage de la trajectoire

La trajectoire géographique est représentée par la localisation des lieux de résidence successifs occupés au moins un an par les enquêtés. La précision de la localisation est à l'échelle de la commune pour les lieux situés en France et du pays pour les lieux situés à l'étranger. Le nombre de modalités étant très élevé, il est nécessaire de recoder la variable de localisation en un nombre limité d'états. Si un nombre trop faible d'états, en réduisant exagérément l'information, ferait perdre de son intérêt à l'analyse, un nombre trop élevé aurait pour résultat une grande hétérogénéité des classes de trajectoires obtenues à l'issue de la classification. On choisit donc un recodage en 5 états : Paris, petite couronne, grande couronne, province et Dom-Tom et étranger.

Définition des bornes de la trajectoire

Contrairement à des techniques inférentielles du type analyse des biographies, l'analyse harmonique qualitative ne prend pas en compte la censure. La population étudiée doit être la même tout au long de la trajectoire, ce qui implique que les bornes de la trajectoire doivent être identiques pour l'ensemble des individus. On s'intéresse ici à la trajectoire géographique après décohabitation. Or, le concept même de décohabitation est complexe à définir. Certains enquêtés reviennent loger chez leurs parents après une première décohabitation, d'autres n'ont toujours pas décohabité au moment de l'enquête. On fixe alors à 23 ans le début de la trajectoire : cela correspond à l'âge moyen au premier logement indépendant, c'est-à-dire en dehors du domicile familial, mais éventuellement logé chez l'employeur. On arrête la trajectoire à 50 ans, qui est l'âge minimum des enquêtés au moment de l'enquête, donc l'âge maximum pour lequel on a une information sur l'ensemble des individus.

Découpage en sous-périodes

On découpe ensuite la période définie en sous-périodes. On serait naturellement tenté de calibrer les sous-périodes sur le niveau le plus fin du découpage chronologique. Mais un tel découpage aurait pour conséquence qu'une seule variable d'état par sous-période serait non nulle (celle correspondant à l'état occupé durant cette sous-période). On obtiendrait alors une matrice « creuse » et l'analyse factorielle serait de mauvaise qualité. Il est donc nécessaire de limiter le nombre de sous-périodes. Sur la période qui nous intéresse, un découpage en 10 sous-périodes permet de conserver une quantité suffisante d'information tout en garantissant une analyse factorielle de bonne qualité.

Le mode de découpage peut être effectué selon plusieurs modalités. On pourra au choix délimiter des sous-périodes d'amplitude égale, utiliser les quantiles du nombre d'évènements par âge ou même fixer les limites arbitrairement si la problématique s'y prête. Dans le cas des migrations des enquêtés, la répartition n'est pas homogène avec l'âge : près de 50 % des migrations ont lieu avant 30 ans. Un découpage selon les quantiles de la répartition des évènements semble donc la plus pertinente. On obtient les sous-périodes suivantes : 23-24 ans, 25 ans, 26-27 ans, 28-29 ans, 30-31 ans, 32-33 ans, 34-35 ans, 36-39 ans, 40-43 ans, 44-50 ans.

Variables de l'analyse harmonique qualitative

On crée pour chaque individu un ensemble de variables, chacune mesurant pour une sous-période et un état donnés la proportion de la durée de la sous-période passée dans l'état. Le nombre de ces variables correspond au nombre de sous-périodes multiplié par le nombre d'états, soit 50 (10×5).

Chaque migration s'accompagne (ou non) d'un changement d'état qui constitue une transition. Ces transitions constituent une dimension supplémentaire des trajectoires. Une simple analyse harmonique décrit en effet la dimension temporelle, par la mesure des durées, et la succession de moments, grâce au découpage en sous-périodes. Or l'expérimentation montre que l'incorporation dans l'analyse harmonique de données concernant les transitions favorise l'homogénéité des classes de la typologie de trajectoires sans en bouleverser les résultats. On ajoute donc pour chaque individu une série de variables, mesurant pour chaque type de transition le nombre de migrations correspondant rapporté au nombre total de migrations effectuées par l'individu au cours de sa trajectoire. Dans notre exemple, ces variables sont au nombre de 25, soit le carré du nombre d'états (5×5).

■ 191

AFC et CAH

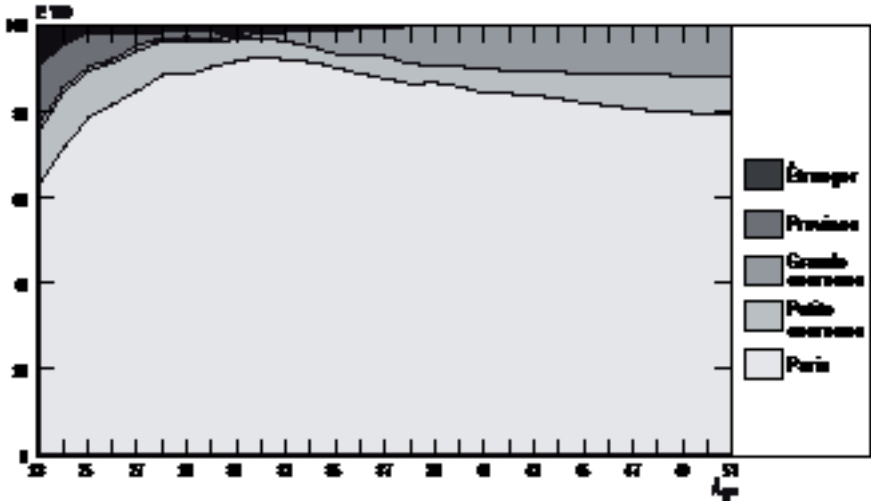
On obtient ainsi une matrice de 2830 lignes et 75 colonnes ($50 + 25$). Cette matrice est soumise à une analyse factorielle des correspondances. Afin de réduire l'hétérogénéité des données, autrement dit d'atténuer le bruit, on ne retient pas l'intégralité des facteurs générés par l'analyse factorielle. Un nombre de facteurs correspondant à 80 % de l'inertie est un bon compromis avec la conservation d'une précision satisfaisante de l'information. Ces facteurs sont alors utilisés dans une classification ascendante hiérarchique, ce qui constitue l'étape finale de l'analyse harmonique qualitative.

Il peut être souhaitable de consolider les classes de la typologie, c'est-à-dire d'améliorer leur homogénéité, par la méthode des nuées dynamiques par exemple. Mais cela suppose d'arrêter définitivement le nombre de classes de la classification, alors que se limiter à une simple classification ascendante hiérarchique permettra par la suite de subdiviser des classes jugées intéressantes ou plus complexes en sous-classes afin d'approfondir l'analyse.

ANNEXE 3

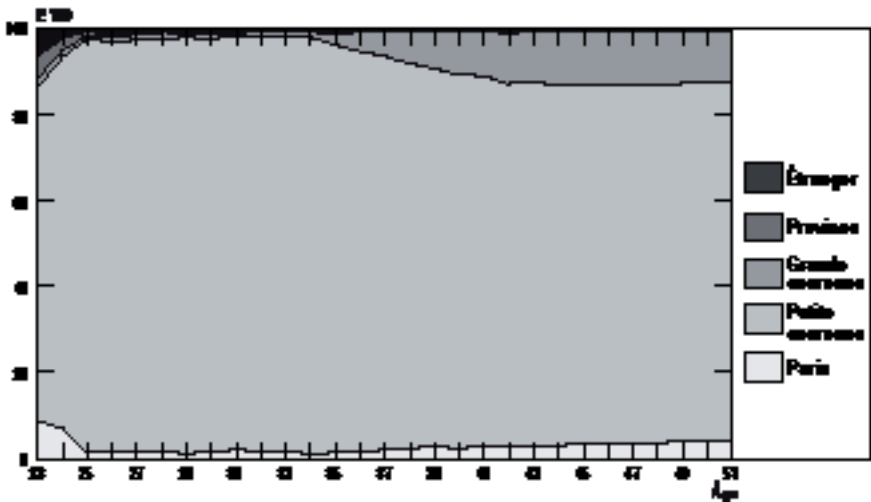
Chronogrammes des classes de la typologie de trajectoires
(non présentées dans le corps du texte)

Classe 1. Trajectoires géographiques à Paris



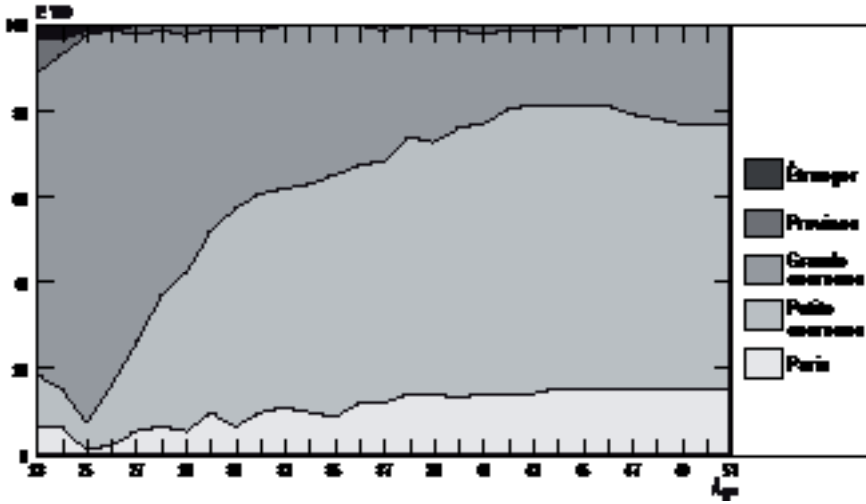
192 =

Classe 2. Trajectoires géographiques en petite couronne



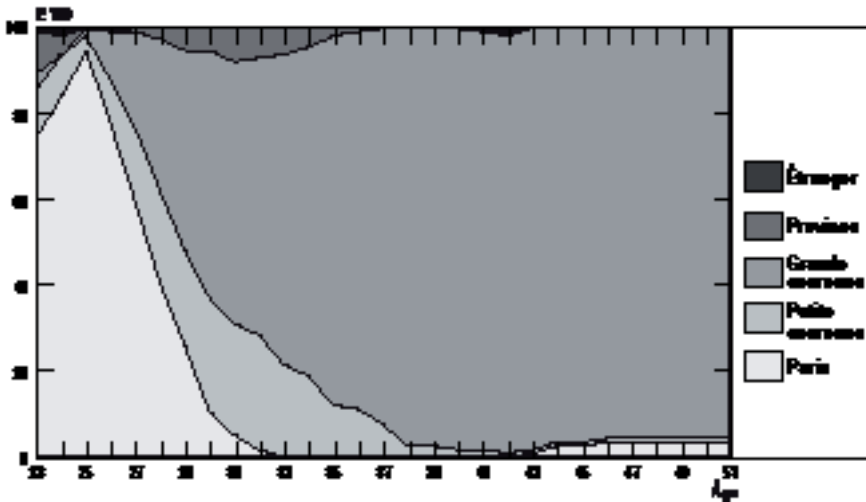
Sources ?

Classe 4. Trajectoires géographiques de la grande vers la petite couronne



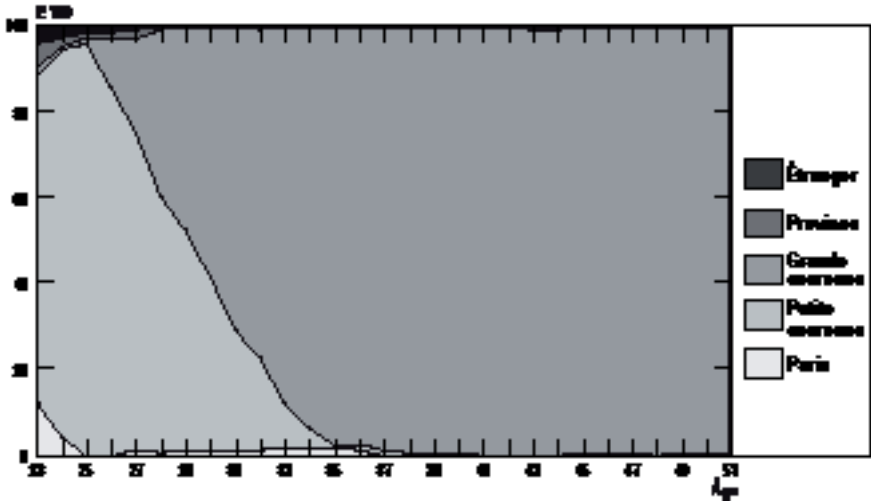
= 193

Classe 6. Trajectoires géographiques de Paris vers la grande couronne



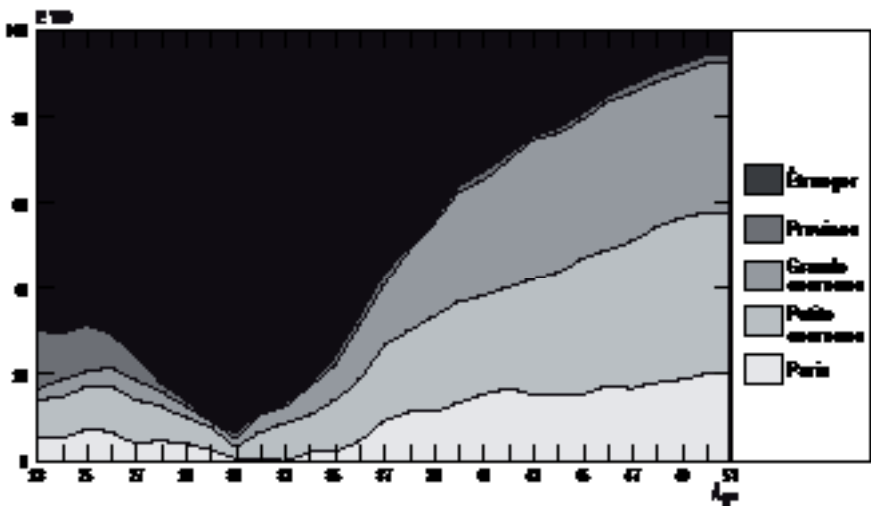
Sources ?

Classe 7. Trajectoires géographiques de la petite vers la grande couronne



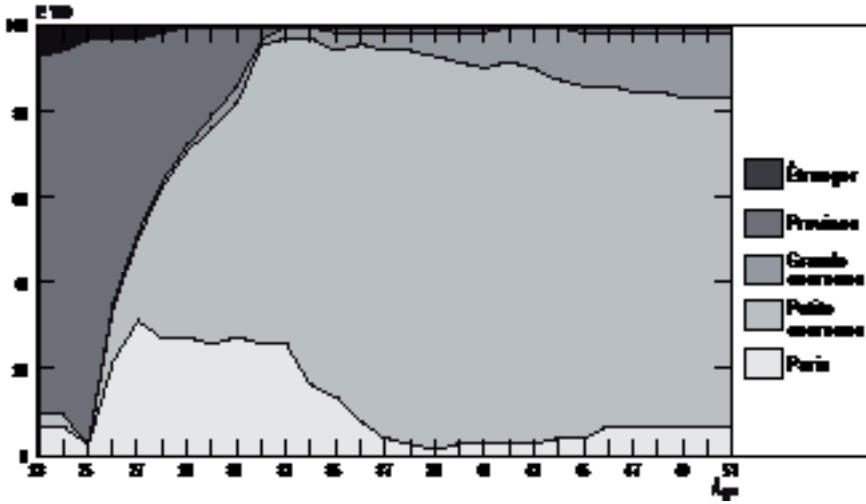
194 =

Classe 9. Trajectoires géographiques de l'étranger vers l'Île-de-France après 30 ans



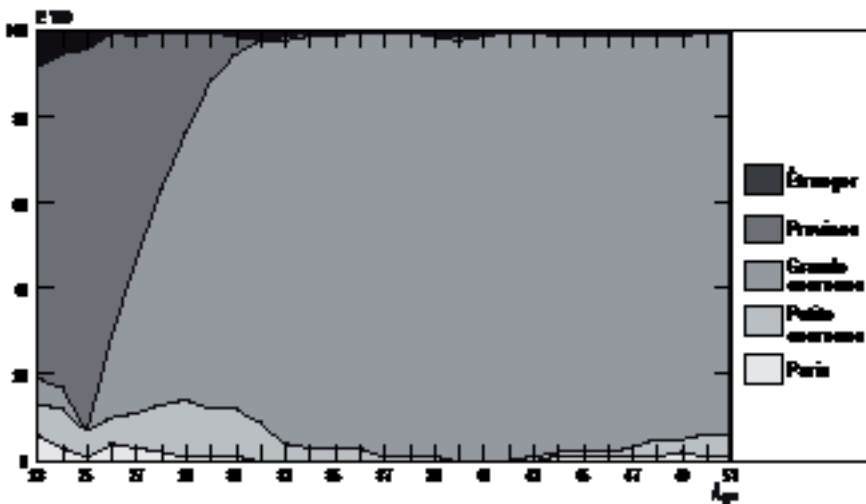
Sources ?

Classe 10. Trajectoires géographiques de la province vers la petite couronne



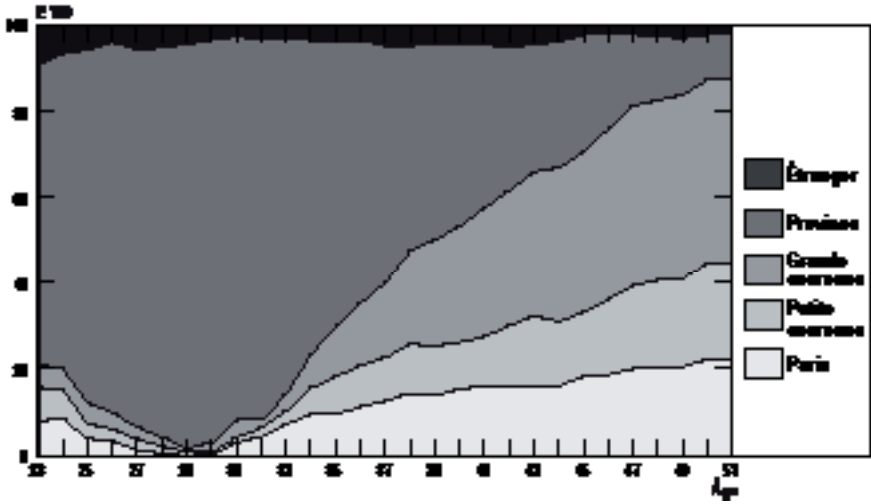
= 195

Classe 11. Trajectoires géographiques de la province vers la grande couronne



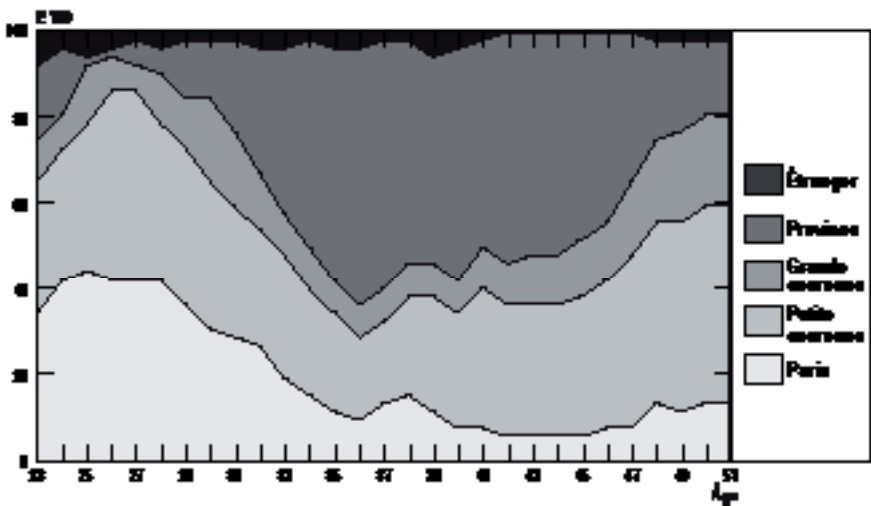
Sources ?

Classe 12. Trajectoires géographiques de la province vers l'Île-de-France



196 =

Classe 14. Trajectoires géographiques en Île-de-France avec une ou plusieurs étapes en province



Sources ?